

Règlement du concours de nouvelles R G Nicolo
2ème édition
Médiathèque R G NICOLO VILLE DU GOSIER
« Empreintes »
du 1er février au 31 mai 2012

Description du concours

La Ville du Gosier organise un concours annuel d'écriture de nouvelle, ci-après dénommé le Prix de la nouvelle RG Nicolo. Compte tenu de la personnalité de RG Nicolo, scientifique guadeloupéen, les nouvelles devront impérativement avoir un caractère scientifique ou de science fiction. Elles seront librement inspirées du mot choisi pour cette 2ème édition « Empreintes ».

Participation au Concours

Pourront concourir:

- Les adolescents (collège, lycée)
- Les adultes à partir de 18 ans, n'ayant jamais été édités à compte d'éditeur.

A l'issue du concours, il sera procédé à la sélection et à la désignation de 2 lauréats (1 pour chaque catégorie) parmi la totalité des textes reçus. Le concours est lancé le 24 janvier 2012 et la période de soumission des textes à la médiathèque du Gosier est du 1er février au 31 mai à minuit.

Consignes

Attention! Seuls les textes qui respecteront les consignes suivantes seront retenus.

- Une histoire complète (avec un début, un milieu, une fin).
- Une nouvelle originale non éditée, inspirée du mot « Empreintes. »
- Une nouvelle ayant un caractère scientifique ou de science fiction.
- Une nouvelle dactylographiée d'un maximum de 5000 mots (une dizaine de pages)
- Une nouvelle en français et/ou en créole
- Le texte ne doit pas être à caractère diffamatoire, injurieux, calomnieux à l'égard de tiers, personnes physiques ou morales

Jury :

Le jury est composé de personnalités du monde de la culture et du monde des livres.

Il appréciera les nouvelles reçues en fonction des critères suivants:

- Qualité littéraire (style, orthographe, respect du genre de la nouvelle à caractère scientifique ou de science fiction)
- Respect et qualité de l'utilisation du thème « Empreintes »
- Originalité de l'intrigue ou du propos.

Dotations

Pour la catégorie adulte

- premier prix 250 euros
- deuxième prix 150 euros
- 3ème prix 50 euros

Pour la catégorie adolescents

- premier prix 150
- deuxième prix 75
- troisième prix 50

Remise des textes

Les textes pourront être remis soit par voie postale à l'adresse suivante:

concours de nouvelles RG Nicolo
Médiathèque Raoul Georges Nicolo
51 BLD Amédée Clara 97190

ou par e-mail :

mediatheque@villedugosier.fr

Les candidats devront mentionner sur une feuille distincte de leur nouvelle, leur noms, prénoms, âge, adresse, et contact téléphonique et e-mail.

Les nouvelles ne devront comporter aucune mention permettant d'identifier leur auteur. A la réception un numéro leur sera attribué.

Loi applicable et juridiction

Toute participation vaut acceptation du présent règlement. Les participants s'engagent à respecter les dispositions du règlement et reconnaissent qu'en cas de violation d'une de ses dispositions, la Médiathèque aura la possibilité de considérer la participation et/ou la remise du prix comme nulle.

En cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit de modifier, d'écourter, de proroger, de suspendre, d'annuler le Concours préalablement à la fin de la période de participation. Dans cette hypothèse, l'organisateur s'engage à en avertir les participants dans les plus brefs délais, par voie de presse

Le présent règlement est soumis au droit français.

Tout différend sera soumis à la compétence du tribunal compétent.